

TRAVAIL > Statistiques

Le secteur privé crée moins d'emplois que prévu

Au deuxième trimestre 2018, le secteur privé a créé 31 000 emplois salariés, selon une étude de l'Insee publiée hier. Cette treizième hausse consécutive est néanmoins la plus faible depuis 2015.

Le nombre de création d'emplois salariés a continué d'augmenter, quoique faiblement, au deuxième trimestre 2018. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 31 000 emplois ont été créés, entre avril et juin, dans le secteur privé français, soit une hausse de 0,2 % par rapport au trimestre précédent.

Cette « croissance modérée » comme la décrit l'Insee dans ses estimations publiées hier, est la treizième augmentation successive de ce type dans le secteur privé. Des résultats nettement inférieurs à ceux de 2017. Les effectifs des entreprises françaises augmentaient alors de près de 90 000 salariés chaque trimestre. La période d'avril à juin 2018 enregistre la hausse la plus faible de création d'emplois depuis 2015.

Les services marchands ouvrent la voie

Et ce sont les services marchands qui se montrent les plus dynamiques. Au deuxième trimestre de cette année, ils concentrent la quasi-totalité des créations d'emploi avec 28 500 postes créés, soit une hausse de 0,2 % sur le trimestre précédent.

Dans le Grand Est

Le site de recherche d'emploi RegionsJob a publié hier son propre baromètre de la création d'emplois par régions. Une analyse réalisée en comparant le nombre d'offres d'emploi posté sur son site internet, par région et par secteur.

Dans le Grand-Est, RegionsJob a enregistré une progression de 23 % du nombre d'offres d'emploi publiées sur son site. L'Alsace tire clairement son épingle du jeu : le Bas-Rhin concentre 22 % des offres d'emploi et le Haut-Rhin, 13 %. Loin devant la Haute-Marne et la Meuse qui n'enregistrent chacune que 5 % des offres. Dans la région, le secteur des services aux entreprises est le plus dynamique avec 40 % d'annonces en plus au premier semestre 2018.

EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ

Emplois salariés dans le privé, en millions, par trimestre



Source : Insee.

CROISSANCE MODÉRÉE AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2018

Évolution au 2^{ème} trimestre 2018

	Sur 3 mois	Sur 1 an	Sur 1 an
	en %	en %	en nombre
Agriculture	+0,1%	+1,2%	+3 500
Industrie	-0,1%	+0,1%	+3 800
Construction	+0,3%	+1,7%	+23 200
Services marchands	+0,2%	+1,7%	+199 900
dont intérim	+0,1%	+7,2%	+54 600
Services non marchands	=	+0,4%	+10 800

VISACTU

La construction montre un beau dynamisme avec 4 100 emplois créés sur trois mois, soit une hausse de 0,3 %. L'intérim, par contre, accuse le coup. Le secteur enregistre sa plus faible hausse (+0,1 %) depuis 2014, mais il atteint tout de même un record d'effectifs avec 816 900 postes d'intérimaires en France. L'agriculture (+0,1 %) et les services non marchands

(+0,0 %) suivent faiblement la tendance.

L'Institut statistique relève que, parmi tous les secteurs d'activités français, seul celui de l'industrie a détruit des emplois, avec 3 800 postes supprimés, soit -0,1 %, entre avril et juin. Depuis début 2001, ce sont près d'un million d'emplois qui ont été détruits dans les usines et, malgré un début de reprise en 2017, le secteur reste très fragile.

Malgré tout, les voyants sont au vert (pâle) dans tous les secteurs d'activité puisque, sur l'année, la création d'emplois dans le privé augmente de 1,3 %.

Mauvaise nouvelle pour le chômage

L'Insee avait prévu ce ralentissement de la création d'emploi, mais n'avait pas anticipé qu'il serait si important. Et les chiffres dans le service public ne devraient pas gonfler l'indicateur puisque le gouvernement a supprimé de nombreux contrats aidés et budgété 200 000

nouveaux contrats, un chiffre en nette baisse par rapport à 2017.

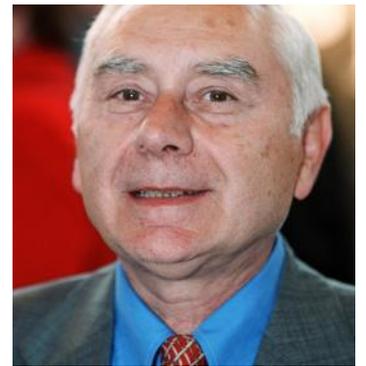
Tout cela n'est guère de bon augure pour les chiffres du chômage dont Mâtignon estimait récemment qu'il était « raisonnable de penser qu'il allait baisser. »

Pour l'heure, les prévisions pour l'année 2018 restent optimistes. Le taux de chômage devrait atteindre les 8,8 % en fin d'année. Elles ne prennent malheureusement pas en compte le ralentissement de la croissance : +0,2 % aux deux premiers trimestres 2018, contre environ +0,7 % l'année dernière.

L'Insee publiera mardi ses chiffres du chômage pour le 2^e trimestre. Pôle emploi, de son côté, a annoncé, en juillet, une hausse globale de 0,2 % du nombre de chômeurs (toutes catégories confondues) inscrits sur ses listes pour cette même période.

CL.D.

EN BREF



Marcel Leclerc, en 2000. Photo Jean-Pierre MULLER/AFP

DISPARITION Décès de Marcel Leclerc ex-préfet et « grand flic »

Marcel Leclerc, ex-préfet et ex-« grand flic » qui avait créé une section antiterroriste à la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris, est mort. Il avait 83 ans, selon le ministère de l'Intérieur. Marcel Leclerc avait été à la tête des « brigades les plus prestigieuses du 36 quai des Orfèvres, participant à la résolution des affaires judiciaires les plus délicates et à l'élucidation des enquêtes les plus sensibles tout en contribuant au rayonnement international de la police française », selon le ministre Gérard Collomb.

SOCIAL

Bornes PMU non réparées : la grève continue chez Odéolis

Le mouvement social lancé par l'inter-syndicale de la société Odéolis, chargée de la maintenance des bornes et terminaux de PMU, se poursuit après plus d'un mois et demi. Alors que les pannes de bornes s'accumulent, les discussions sont au point mort. Les salariés d'Odéolis, ancienne filiale de la Française des jeux (FDJ), protestent contre la perte de tous les contrats de maintenance avec la PMU à partir du 1^{er} janvier 2019.

GARD

Des vignerons craignent le « dénigrement du vin »

Le Syndicat des vignerons gardois (SVG) s'inquiète d'une « nouvelle campagne de dénigrement du vin », alors que le ministère de la Santé lance une nouvelle campagne de lutte contre l'alcoolisme : « Nous craignons qu'une nouvelle campagne de dénigrement du vin soit d'ores et déjà dans les tuyaux du ministère de la Santé, ainsi que de nouvelles contraintes en termes d'étiquetage », affirme le syndicat.

SANTÉ

Salmonelle : des fromages de chèvre rappelés

La société Mounier a annoncé hier avoir rappelé des lots de fromages au lait de chèvre « Pélarion », en raison d'une suspicion de contamination à la salmonelle. Les fromages retirés, ont été commercialisés depuis le 21 juillet sur l'ensemble du territoire national, dans les commerces de détail et sur les marchés locaux. Les lots concernés sont ceux dont la date de consommation est comprise entre le 10 et le 29 juillet, dont le numéro d'agrément de l'établissement producteur est FR 48.122.011 CE.

MOS08 - V1

TRANSPORTS > Aérien

Ryanair en grève : la tension sociale monte

Ryanair a été confronté hier à une première grève coordonnée de ses pilotes dans cinq pays européens (Allemagne, Belgique, Suède, Irlande et Pays-Bas). Plus de 55 000 passagers ont été impactés, dont 42 000 pour l'Allemagne. Près de 400 vols ont été annulés. Les salariés et les syndicats reprochent à la compagnie aux 130 millions de clients sa politique de l'emploi et le recours à des contrats précaires et au dumping social. « Ryanair vend des billets à 39 € et fait un

bénéfice [...], ce sont les employés qui en payent le prix », juge un représentant syndical allemand. Le transporteur rejette ses accusations affirmant mieux payer ses pilotes que ses concurrents.

Depuis plusieurs mois déjà, le mécontentement fait rage et la relation entre la direction et les salariés ne semble pas s'apaiser. Les syndicats réclament des hausses de salaires, l'intégration d'intérimaires ou encore de contrats de travail du pays de résidence des pilotes.

La compagnie a jugé « inutile » la nouvelle grève et ne semble pas prête à faire des concessions. À l'aéroport de Charleroi, en Belgique, hier, une vingtaine de pilotes ont pris part à un rassemblement de protestation.

Pas d'indemnité pour les passagers ?

Autre front qui pourrait s'ouvrir pour le transporteur aérien : la question du dédommagement. Ryanair a annoncé hier qu'elle n'indemniserait pas ses passagers

pour le préjudice, en dehors du remboursement, avançant des circonstances « exceptionnelles ». Mais pour Jérôme Grattelle, fondateur d'Air Indemnité, « cette justification ne tient pas face aux arrêts de la Cour de justice européenne » qui ne considère pas les grèves comme un événement extraordinaire. La fermeté de la compagnie aérienne devrait donc conduire de nombreux cas de réclamations jusque devant la justice.

A. H.